

## **Introduction générale**

*Gulsun Altintas et Isabelle Kustosz*

Par capacité entrepreneuriale, on entend souvent la capacité personnelle d'un individu à entreprendre (son goût du risque et de l'innovation, sa capacité à percevoir et saisir des opportunités, son aptitude à mobiliser appuis familiaux et relationnels, etc.). Pourtant les organisations voire les territoires développent aussi des capacités entrepreneuriales qui loin d'être individuelles sont au contraire portées collectivement voire mutualisées. En effet, l'entrepreneuriat se manifeste aujourd'hui non seulement à l'échelle des PME mais aussi à l'échelle des grandes entreprises établies comme à l'échelle plus globale des projets territoriaux. Ainsi, la notion d'entrepreneuriat revêt un caractère extensif comprenant une dimension organisationnelle et territoriale qui reste pourtant encore peu couverte dans la littérature. C'est pourquoi cet ouvrage collectif a pour objectif de se concentrer sur ces deux dimensions à travers la thématique transversale du développement des capacités entrepreneuriales. On définira la capacité entrepreneuriale comme l'aptitude d'une entreprise à innover et à se renouveler de manière à éviter les rigidités organisationnelles mais aussi comme l'aptitude d'un territoire à soutenir les modalités de son développement économique et social en s'appuyant sur son écosystème entrepreneurial.

Au sein des organisations, la notion de capacités entrepreneuriales couvre deux phénomènes. En premier lieu, elle caractérise les entreprises qui parviennent à développer de nouvelles activités à travers l'identification ou la création de nouvelles opportunités. En second lieu, la notion de capacités entrepreneuriales caractérise la transformation des entreprises dites conservatrices qui parviennent à remettre

en cause les idées sur lesquelles elles sont bâties. Développer des capacités entrepreneuriales semble indispensable pour les entreprises établies – qu’elles soient des PME ou des grandes entreprises – au regard de la dynamique de l’environnement susceptible de mettre à mal les bénéfices voire la survie de ces dernières. En effet, développer des compétences pour obtenir un avantage concurrentiel ne suffit plus pour maintenir cet avantage. Les exemples d’entreprises ayant échoué alors qu’elles avaient un leadership sur le marché sont nombreux : Kodak ou Nokia en font partie. Les capacités entrepreneuriales sont donc nécessaires pour éviter les rigidités organisationnelles et favoriser la survie et la prospérité des entreprises.

Cependant les capacités entrepreneuriales ne sauraient se limiter aux préoccupations de développement des seules entreprises ; elles s’ouvrent au contraire aux collaborations, aux partenariats, aux fonctionnements en réseau au-delà du strict périmètre de l’entreprise. Elles permettent notamment d’optimiser les ressources d’un territoire qu’elles soient géographiques, technologiques, institutionnelles, ou sociales. Mais de même que les entreprises puisent dans les ressources du territoire, le territoire peut aussi puiser dans les entreprises les ressources nécessaires à son développement. Ainsi le champ territorial en matière d’entrepreneuriat peut être saisi sous ses deux aspects. La thématique du lien entre territoire et entrepreneuriat se développe notamment considérablement dans le cadre de l’observation des politiques publiques mises en œuvre, qu’il s’agisse d’accompagnement des créateurs ou repreneurs d’entreprises, de soutien aux écosystèmes entrepreneuriaux, de modalités de financement territorialisées ou encore de participation de la sphère entrepreneuriale à un certain nombre de schémas locaux ou régionaux. L’activité entrepreneuriale agit sur les territoires, elle les soutient, parfois elle les transforme. Elle puise dans leurs ressources en même temps qu’elle les développe.

Cette approche des capacités entrepreneuriales vues sous l’angle organisationnel et territorial participe d’un élargissement qui permet d’envisager les processus organisationnels à favoriser, d’étudier la complexité des écosystèmes à l’œuvre, et de situer l’entrepreneuriat à l’échelle qu’on lui attribue désormais à savoir celle de l’organisation et de la société.

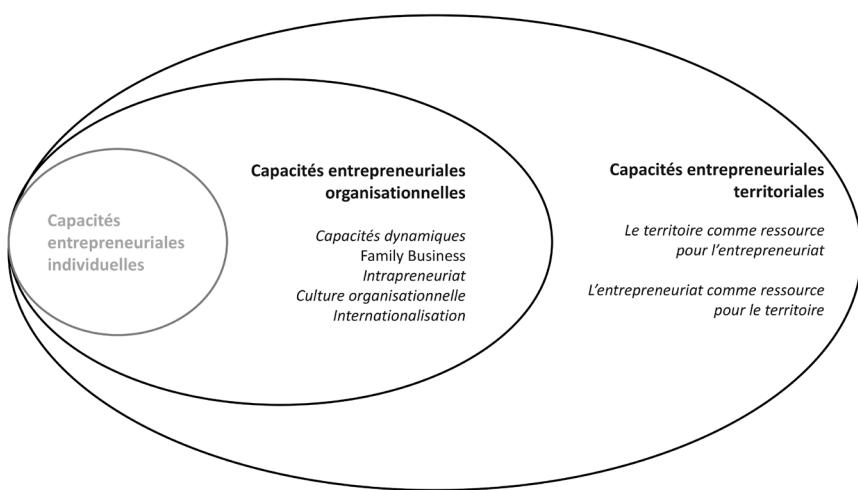
La première partie de l’ouvrage rassemble des contributions théoriques qui mobilisent des approches peu ou pas utilisées dans le champ de l’entrepreneuriat – comme la théorie des ressources ou encore l’approche des capacités dynamiques – pour expliquer les phénomènes d’entrepreneuriat organisationnel. Cette partie com-

porte également des contributions empiriques qui se focalisent sur les facteurs organisationnels favorables au développement d'une capacité entrepreneuriale (les modes de management favorables à l'intrapreneuriat, les types de culture organisationnelle favorables à l'orientation entrepreneuriale ou encore le développement de la capacité entrepreneuriale à l'international).

La seconde partie rappelle quant à elle que les capacités entrepreneuriales prennent aussi racines dans des contextes territorialisés : l'histoire et les caractéristiques d'une population, les politiques d'accompagnement, de financement d'une région, les filières identifiées à l'échelle d'un territoire qui bénéficient d'évolutions législatives et de dispositifs favorables à leur développement. C'est ainsi que dans une première perspective, cette partie présente le territoire essentiellement entendu comme « pourvoyeur de ressources ». Cependant elle ouvre en même temps des perspectives relatives à la façon dont les pouvoirs publics entendent développer les écosystèmes entrepreneuriaux en favorisant l'action collective et en mobilisant les acteurs des territoires non pas seulement en tant que bénéficiaires de dispositifs, mais aussi en tant qu'acteurs engagés dans la co-construction de politiques publiques.

Le schéma ci-après propose une déclinaison des capacités entrepreneuriales qui traduit la progression du présent ouvrage au-delà de leur approche individuelle.

*Figure 0.1 : Progression de l'ouvrage*



## 12 ■ CAPACITÉS ENTREPRENEURIALES

Les onze contributions de cet ouvrage de recherche collectif abordent des thématiques interrogeant les capacités entrepreneuriales des organisations et des territoires. Cette approche ouvre de nouvelles perspectives peu étudiées, allant des capacités dynamiques des entreprises établies aux politiques publiques territorialisées du capital-risque en passant par une remise en cause des théories traditionnelles du management ou encore par le processus de découverte entrepreneuriale institutionnalisé par les régions françaises. Nourri de nombreuses données empiriques et mobilisant des champs théoriques originaux, l'ouvrage permet d'envisager les effets combinés de nombreuses variables sur les capacités entrepreneuriales – des organisations et des territoires – comme autant de potentiels à exploiter. Une relecture de certaines approches théoriques étendues à l'entrepreneuriat permet de réinvestir les notions de capacités dynamiques, culture d'entreprise, management entrepreneurial, internationalisation, projet de territoire, économie sociale et solidaire, capital-investissement, co-construction des politiques publiques, etc. Il présente la particularité de réinterroger les pratiques au sein des entreprises et de dépasser ce cadre pour envisager – de façon plus globale – l'entrepreneuriat à l'échelle territoriale.

Nous remercions l'ensemble des auteur(e)s d'avoir contribué à cet ouvrage de recherche collectif<sup>1</sup>, ainsi que le professeur Alain Desreumaux qui a accepté de le postfacer.

---

<sup>1</sup> Ce projet a bénéficié du financement de la chaire AGEFA-PME de l'IAE Valenciennes (UPHF) – Université polytechnique des Hauts-de-France.